UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Université de Paris

FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

Odontologie prothétique mention prothèse adjointe *- conjointe -*

CERTIFICAT D'ÉTUDE SUPÉRIEURE

Formation certifiante

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE

45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06

Tél : 01 58 01 67 10 - Mail : fc@odontologie.parisdescartes.fr

PRÉSENTATION

Après l'obtention du Diplôme d'état en Chirurgie dentaire, il est possible de suivre une formation complémentaire.

Déroulement de la scolarité

Pour chaque C.E.S., la durée de la formation est de 1 an et permet d'acquérir 16 crédits européens (4 ECTS / UE).
L'obtention d'un CES se fait en validant :

- 3UE spécifiques au CES suivi ;
- et 1 UE en sciences fondamentales qui peut être :

- soit une unité d'enseignement issue d'un parcours de master ;
- soit une unité d'enseignement issue d'un CES de sciences fondamentales
- soit un ancien CES de groupe A.

Attention, cette UE en sciences fondamentales doit relever des thématiques listées par l'arrêté du 27/07/2010 (BO du 02/09/2010) et doit être acceptée par le responsable du CES suivi.

Volume horaire:

120H

Organisation :

Ces enseignements sont en partie mutualisés entre les 3 CES de prothèse (CES d'odontologie prothétique mention prothèse conjointe, prothèse adjointe partielle et prothèse adjointe complète, Université Paris Descartes) et avec le CES d'odontologie prothétique mention prothèse conjointe de Paris Diderot.

Les cours seront dispensés le lundi ou le jeudi pour l'UE1 et les lundis pour l'UE2 et l'UE3 sauf cas exceptionnels

Sous réserve de modifications. Planning disponible sur demande.

Lieu d'enseignement

L'enseignement étant mutualisé avec celui du CES d'odontologie prothétique mention prothèse adjointe partielle de Paris Diderot, les cours pourront avoir lieu indifféremment sur les deux sites.

Responsable de l'enseignement

M. Dot

OBJECTIFS

- À l'issue de cet enseignement, l'étudiant devra avoir acquis une connaissance théorique et pratique approfondie de la prothèse dentaire.

- Cette connaissance concerne les principes de base de réalisation des prothèses (critères biomécaniques), leur mise en pratique dans la conception et la réalisation des restaurations prothétiques, le suivi prothétique et l'aspect médicolégal afférant à cette technique (traçabilité; obligation de moyens et de résultats ; attitude face à l'échec).

- Occlusion statique
- Occlusion en Implantologie
- Occlusion en PAC
- Techniques d'enregistrement de la RC
- Articulateurs ORC et OIM
- Le patient dysfonctionnel - Etiologie-Diagnostic
- Occlusion cinématique
- Analyse occlusale - Guide antérieur
- Occlusion en PAP
- Occlusion en prothèse fixée dento portée

Équipe pédagogique

- MV. Berteretche,
- Isabelle Bonafé (Montpellier),
- JM. Cheylan,
- D. Dot,
- S. Escure,
- B. Fleiter,
- I Fouilloux,
- P. Monsénégo,
- Pierre Moulin,
- JD. Orthlieb (Marseille),
- B. Tavernier

ADMISSIONS ET INSCRIPTIONS

Conditions d’accès

Peuvent être admis à s'inscrire en vue des certificats d'études supérieures d’odontologie prothétique les titulaires d'un diplôme de praticien de l'art dentaire ouvrant droit à l'exercice de la profession dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats. (Fixé par le Bulletin Officiel du 2 septembre 2010).

Les conférences sont faites en français et requièrent une bonne maîtrise de cette langue.

Formalités d’inscription

- Télécharger la fiche de préinscription
- Télécharger les modalités d'inscription

CONTACTS

Responsable(s) du diplôme :

Daniel Dot

Courriel : daniel.dot@parisdescartes.fr

Informations et inscriptions :

Faculté de chirurgie dentaire :

Bureau de la Formation Continue
1 rue Maurice Arnoux
92120 Montrouge

Métro : Porte d’Orléans ou Mairie de Montrouge (L4)

Contact formation continue :

Courriel : fc@odontologie.parisdescartes.fr